FLASH INFO N°30 SEPTEMBRE 2025





LA REUNION DES PRESIDENTS ST SAVINIEN

Le Mercredi 05 novembre 2025

Cette réunion est avant tout un moment d'échange, de partage et de convivialité.

L'objectif est simple:

prendre le temps de discuter ensemble,

de faire le point

dans une ambiance détendue,

et pourquoi pas, de repartir avec de

nouvelles idées

INFORMATION DANS LE PROCHAIN FLASH

<u>Le secrétariat de GM17, sera fermé,</u> <u>le 19 et 22 septembre, et le 1^{er} octobre 2025</u> merci pour votre compréhension : gmouv17@orange.fr

Appel cotisations 2026

jointe au flash info





Pont l'Abbé le JEUDI 02 AVRIL 2026



Avec Générations
Mouvement vous vous
remboursez votre
Adhésion!



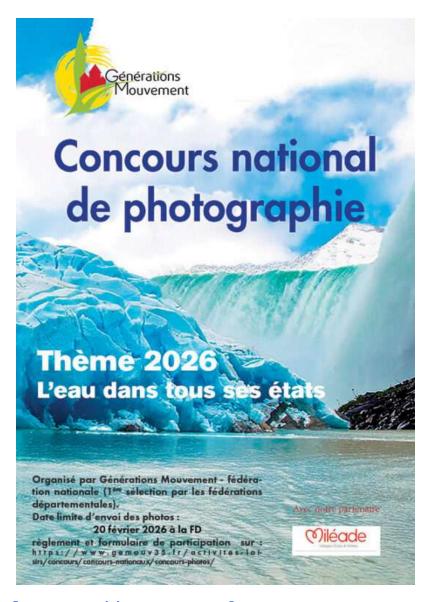
De nombreux partenariats économiques ont été signés par votre Fédération Nationale vérifiez si vous avez un magasin du groupe dans votre commun

Réductions individuelles

Réductions pour les groupes

Liste jointe au flash info
Et sur
Site GM17
Départemental

HTTPS://CHARENTEMARITIME.GENERATIONS-MOUVEMENT.ORG/REJOIGNEZ-NOUS/AVANTAGES/



Comment participer au concours?

Pour participer, envoyez à la fédération départementale **avant le 20 février 2026** :

- Votre photo (1 seule photo par participant) en haute définition (3 millions de pixels), aucune photo inférieure ne sera acceptée
- o Vos noms et prénoms
- Votre numéro d'adhérent (au dos de la carte)
- o La commune du club
- o Le nom du club
- o Le titre de la photo
- o Le lieu de la prise de vue.

Tous ces renseignements sont indispensables pour pouvoir participer.

Comment se déroule le concours ?

La photo sélectionnée par la Fédération départementale sera tirée sur carton plume et exposée lors des Journées Nationales Générations Mouvement au mois de mai 2026. Le vote aura lieu directement sur place et les trois premiers lauréats se verront remettre un séjour en centre de vacances de la part de notre partenaire Mileade.

Nous attendons vos œuvres avec impatience!

Concours photos 2026

L'eau dans tous ses états!

Participez et laissez parler votre créativité!

L'eau est partout autour de nous. Elle peut être douce, sauvage, paisible ou déchaînée... Pour le concours photo 2026, nous vous invitons à capturer l'eau sous toutes ses formes, dans la nature comme dans notre quotidien.

Quelques pistes pour vous inspirer:

Une mer déchaînée ou un lac paisible au lever du jour

Des gouttes de pluie sur une vitre ou un parapluie coloré

La glace qui scintille en hiver ou la neige qui transforme le paysage

Le jet d'eau d'une fontaine, un arrosoir dans un jardin, un verre d'eau au soleil

Les rivières, les cascades, les flaques d'eau, les nuages chargés

Les reflets dans l'eau ou les jeux



FORUM DES ASSOCIATIONS LES GONDS



Aux Gonds, une trentaine d'associations ont participé à cette manifestation. Celle ci a été suivi par une manifestation musicale et d'un pot de Remerciement offert par la municipalité.





La Commission de la pétanque recherche deux bénévoles motivés sur le secteur Sud, pour nous aider à organiser nos activités et événements (deux éliminatoires). Votre soutien serait précieux pour assurer la bonne ambiance et le bon déroulement de nos rencontres.





Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au 0546975073 Merci d'avance pour votre aide!





N'oubliez pas de nous communiquer vos emails pour une mise à jour pour 2026 - Merci pour votre participation : gmouv17@orange.fr











Un Concours Départemental de Dictée est organisé par Générations Mouvement 17, <u>le Lundi 13 OCTOBRE 2025</u>, en simultané, (seuls les adhérents de Générations Mouvement 17 sont admis).

- ANGOULINS
- MAZERAY
- MIRAMBEAU
 - ST LEGER

La Finale a été fixée au Lundi 02 Février 2026 sur la commune de Les GONDS







Spectacle Aux Gonds



DIMANCHE 23 novembre 2025 à 15h

Réservation au 05 46 97 50 73

<u>Paiement par chèque à la réservation à envoyer à</u> : Générations Mouvement 17, 1 Bd Vladimir, Fief Montlouis, 17106 Saintes

(Ne pas jeter sur la voie publique)







Gi vous avez besoin d'informations plus spécifiques ou d'outils pour organiser cette activité, n'hésitez pas à consulter la Fédération. (kit offert : ballon - sifflet et chasubles) ou à envoyer un mail au responsable de l'activité :

Monsieur COLLIN Jacques : <u>gm17@laposte.net</u>
Nous sommes à votre disposition pour toute autre question !



LA VIE DES CLUBS

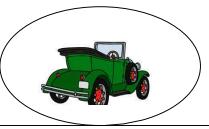
A venir: CLUB AUTHON EBEON

INFO sortie des voitures anciennes qui aura lieu le samedi 18 octobre 2025. Rdv cette année place de l'Eglise à 9h du matin

















Partenaires nationaux

De nombreux partenariats ont été développés dans le secteur du tourisme mais aussi de la santé, des loisirs et de la vie quotidienne.

Découvrez tous nos partenaires sur

generations-mouvement.org.

Partenaires nationaux













PRÉSERVER SON AUTONOMIE APRÈS 60 ANS : TOUT SAVOIR SUR LE PROGRAMME ICOPE

Dossier constitué avec : ICOPE Monitor, Icope et moi, Digicope

Le dispositif ICOPE permet de repérer des signes de fragilité pouvant entraîner une perte d'autonomie, en remplissant un questionnaire accessible depuis un smartphone ou un ordinateur.

Sur Santé.fr, renseignez votre département et trouvez les outils à votre disposition sur votre territoire.

1. Qu'est-ce que le programme ICOPE?

ICOPE (pour **Integrated Care for Older People**) est un programme de santé publique développé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et mis en œuvre en France pour **prévenir la perte d'autonomie** chez les personnes âgées de 60 ans et plus.

Il repose sur une idée simple : **repérer le plus tôt possible les premiers signes de fragilité** pour agir avant qu'ils ne s'aggravent. Ce programme gratuit est déployé progressivement en France. Il permet de mettre en place une évaluation et des conseils personnalisés. Il est recommandé de réaliser ce questionnaire tous les 6 mois.

2. À qui s'adresse ICOPE?

Le programme s'adresse à :

Toute personne de 60 ans et plus, en bonne santé ou présentant des premiers signes de fragilité;

Les **proches aidants** ou membres de la famille souhaitant accompagner un senior.

3. Comment fonctionne le programme ?

Le dispositif ICOPE permet de repérer des signes de fragilité pouvant entraîner une perte d'autonomie, en remplissant un questionnaire accessible depuis un smartphone ou un ordinateur.

Ces six grandes fonctions essentielles au maintien de l'autonomie sont : Image









Le questionnaire peut être réalisé :

- en autonomie via une application mobile gratuite,
- accompagné par un proche aidant, une personne de votre entourage ou un professionnel de santé.
- 4. Comment bénéficier au mieux du programme ICOPE selon mon lieu de résidence ? En fonction de votre lieu de résidence, deux situations sont possibles :
 - <u>Situation 1</u>: Après avoir rempli le questionnaire vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et organisé avec des professionnels de santé de votre département.
 - <u>Situation 2</u>: Si ce suivi n'est pas encore organisé près de chez vous, vous pouvez remplir l'auto-questionnaire via l'une des application proposées. Selon les résultats, vous pouvez contacter un de vos professionnels de santé de proximité afin de bénéficier d'un accompagnement dédié.

Les applications disponibles sur l'ensemble du territoire français sont référencées dans le catalogue de services de **Mon espace santé** :

- ICOPE Monitor
- ICOPE et Moi : ICOPE
- Digicope (<u>Android</u> et <u>AppStore</u>)





QUE FAIRE SI ON RETROUVE SA CARTE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT APRÈS LA DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL ?



Que faire si on retrouve sa carte d'identité ou son passeport après la déclaration de perte ou de vol ?

- Si vous avez fait une déclaration de perte ou de vol d'une carte d'identité ou d'un passeport, le titre est **invalidé** de manière informatique.
- Votre carte d'identité ou votre passeport **ne peut donc plus être utilisé**, car son invalidation est **irréversible**.



Les informations concernant la perte ou le vol du titre d'identité sont transmises au niveau international (Interpol et système d'information Schengen). Vous ne pourrez donc pas l'utiliser pour voyager.

Vous devez demander une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport.

Que faire du titre que vous retrouvez après la déclaration de perte ou de vol?

La carte d'identité ou le passeport retrouvé doit être envoyé par courrier ou déposé sur place à la **préfecture de votre choix**.

Source: service-public.fr



Mutualia, partenaire de Générations Mouvement 17



Vos agences de proximité à SAINTES, LA ROCHELLE, MARENNES, JONZAC et SAINT-JEAN d'ANGÉLY.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



05 46 90 07 07Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 17h

www.mutualia.fr



